

Lettre du compost - n°1

« Réduisons nos déchets, compostons ! » - Janvier 2010



Edito

Fabriquer son compost tout en participant à la réduction des déchets, c'est facile ! Et pourtant cette technique n'a rien d'avant-gardiste ! Nos parents ou grands parents ont toujours composté, les restes de repas, la pelouse, les feuilles mortes. Tout était entassé au fond du jardin jusqu'à maturation du compost. Finalement, peu de choses étaient perdues et presque tout était réutilisé.

De nos jours, les modes de consommation ont bien changé. Les conditionnements des produits, le règne du tout jetable, sont autant de facteurs qui nous ont fait perdre ces habitudes simples et écologiques et font exploser nos poubelles. Est-il raisonnable de brûler des déchets qui pourraient être valorisés ?

En 2010, la prévention des déchets devient une priorité. C'est pourquoi, cette année, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden relance une grande campagne sur le compostage. Sur la base du volontariat, les habitants de la Communauté peuvent acquérir à prix réduit un composteur de 320 litres ou 800 litres, qui trouvera sa place, même dans un petit jardin.

Meilleurs vœux !

Pierre PLOUZENNEC
Vice-président délégué aux déchets

Pour aller plus loin, devenez guide composteur...



Vous êtes sensible à la protection de l'environnement, vous souhaitez approfondir votre technique du compostage et vous souhaitez vous investir dans projet de proximité, **devenez guide composteur** ! Le guide composteur reçoit gratuitement une **formation** en plusieurs séquences sur la **technique du compostage** et sur son utilisation dispensée par un professionnel du compostage et du jardinage. En retour, il s'engage à diffuser la pratique du compostage à ses proches, amis ou voisins.

Nous avons besoin de vous pour qu'aujourd'hui le compostage devienne un geste incontournable.

Contactez l'animatrice de tri au **02 98 54 49 04**

Retour sur l'enquête d'évaluation

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à l'enquête !

Contexte

→ Depuis 2007, plus de 500 composteurs ont été distribués

→ Taux d'équipement par foyer = 6,4 %.

Afin de promouvoir la pratique du compostage domestique auprès d'un plus grand nombre d'usagers et maintenir durablement cette pratique, la CCHPB a réalisé une enquête d'évaluation auprès de tous les foyers qui s'étaient équipés d'un composteur en 2007. En voici les principaux résultats :

Des usagers impliqués...

L'enquête d'évaluation a été envoyée à 320 foyers qui s'étaient équipés d'un composteur en 2007. La **moitié** des foyers y a répondu, témoignant de la **forte implication** des habitants en matière de compostage.





Des usagers motivés...

Il est à noter que la très grande majorité des usagers **ne considère pas le compostage comme une contrainte** mais au contraire comme un geste à la fois **écologique** et **citoyen** permettant la production d'un engrais naturel et gratuit. Environ **50 kg de déchets par habitant** ont pu être évités grâce au compostage !



Des usagés informés...

La campagne de compostage lancée en 2007 s'avère un succès tant du côté des usagers que du côté de la CCHPB puisque presque tous les usagers reconnaissent avoir été **bien informés** sur la pratique du compostage lors de la distribution du matériel.



Points à améliorer

Les principales difficultés liées au compostage sont d'ordre physique et résident dans le mélange et l'extraction du compost. L'enquête révèle à la fois un besoin d'informations complémentaires de la part de la moitié des usagers et la nécessité d'effectuer une enquête de terrain afin de constater la quantité et la qualité de compost produit.

Bilan

Un engagement durable de la part des usagers ne peut se faire sans une **formation préalable** ni un **suivi régulier**. La CCHPB veillera donc à poursuivre à la fois **l'accompagnement** des pratiquants et la **promotion du compostage** auprès de nouveaux utilisateurs.

Nouveauté 2010

➤ Opération Foyers-témoins - Réduire ses déchets, c'est possible !

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden est à la recherche de foyers bénévoles pour mettre une opération foyers-témoins sur son territoire.

- **Le principe** : les foyers appliquent 5 gestes de prévention choisis parmi une liste de 10 gestes, pèsent leurs déchets et apportent leurs témoignages. Ils sont devenus des ambassadeurs de la prévention des déchets vers tous les ménages français.

- **La durée** : 3 mois. Le 1^{er} mois, les foyers ne changent pas leurs habitudes de consommation. Puis les 2 mois suivants, ils appliquent 5 gestes de prévention et en mesurent les effets sur leurs poubelles.

- **Les 10 gestes de prévention proposés** :

- | | |
|---|--|
| 1. Choisir le bon produit et le bon conditionnement | 6. Utiliser des piles rechargeables |
| 2. Préférer les sacs réutilisables | 7. Choisir des produits réutilisables |
| 3. Utiliser un autocollant STOP-PUB | 8. Fabriquer du compost |
| 4. Limiter les impressions | 9. Choisir des produits avec des labels "environnement" |
| 5. Boire l'eau du robinet | 10. Gestes alternatifs (faire ses yaourts, jus de fruits...) |

Tentez l'aventure ! Si cette opération vous intéresse, **contactez l'animatrice de tri au 02 98 54 49 04**

Faites passer cette lettre à vos proches, amis, voisins ou recyclez la !

